



## EDITO



Cet En Bref propose un focus sur la Sécurité Routière, suite aux accidents de la route qui ont marqué la vie communale ces dernières semaines.

S'il y a un sujet qui est pour moi prioritaire, c'est bien

la sécurité de tous sur la commune et je m'y attelle au quotidien.

Je suis conscient de la gravité des récents événements et j'en prends la dimension.

Mon éditorial veut avant tout exprimer les droits et les devoirs des automobilistes et des piétons dans leur comportement civique et citoyen qui sont développés en pages intérieures. Il ne se veut ni moralisateur, ni de jugement, je souhaite seulement interpeler chacun d'entre nous dans nos attitudes.

Permettez-moi donc de vous inviter à prendre la mesure de nos comportements à pied comme en voiture ou en deux roues et de respecter les règles qui sont en vigueur. Nous devons être conscients que la sécurité de tous sur la route est de la responsabilité de chacun. Soyons nous-mêmes vigilants à notre conduite et à l'exemple que nous donnons aux jeunes conducteurs. La sécurité routière est l'affaire de tous.

NB : la quasi-totalité de nos voiries sont gérées par la Métropole, les plans d'intervention pour améliorer la sécurité sont établis dans le cadre des travaux à venir avec une hiérarchisation des priorités (les services doivent nous apporter des réponses que nous vous transmettrons).

Denis BOUSSON, Maire.



Seize chanteuses, un quatuor de jazz professionnel et Jean-Claude Wilkens, un chef passionné. Les ingrédients sont réunis pour que «Jazz'elles», groupe de jazz vocal féminin, soit reconnu comme une formation de tout premier plan.

Au-delà du répertoire composé de standards, swing, latin, ballade, pop, mais également de morceaux plus électro, c'est le style, le son si spécifique du jazz que Jean-Claude Wilkens s'attache à travailler avec son groupe : rythmique d'une précision absolue, son pur et sans vibrato, formation à une oreille harmonique pour mieux aborder les impros ; enfin, savoir sourire, bouger, communiquer le plaisir de chanter et de jouer ensemble.

**Rendez-vous le 12 mars à 20h30 au CLB.**

PAF : 15€ / 10€ tarifs réduits  
Réservation en mairie  
04 78 35 85 25.

## LES RENDEZ-VOUS

## Samedi 7 mars

à 10h - Matinée portes ouvertes de l'école Publique du Bourg Maternelle CP CE1

## 7 et 8 mars

Salon Monts d'Or Photos - CLB - p.8

## Jeudi 12 mars

de 10h à 12h - Conseil Emploi - Mairie

à 20h30 - Concert Jazz'elles - CLB

## Samedi 21 mars

à 10h - CME - Salle du Conseil

de 9h à 12h - Avocat Conseil - Mairie

## 21 et 22 mars

Salons Vaisselle des Chefs et MIAM - CLB - p.8

## du 25 au 27 mars

Bourse aux vêtements - Salle des Fêtes

## Jeudi 26 mars

à 20h - Conseil municipal - Mairie

## 28 et 29 mars

Salon Vignes et Pâturages - CLB - p.7

## Dimanche 29 mars

Chasse aux œufs - Grandir Saint-Didier - p.8

Journée de l'Environnement - p.7

## Passage à l'heure d'été

## Jeudi 2 avril

à 14h30 - Concours de cuisine cession

«Poisson» - CLB

Inscription obligatoire - **Ouvert au public**

LES TOQUÉS  
DE SAINT-DIDIER  
CONCOURS DE CUISINE

Cuisiniers amateurs, nous vous attendons à ce concours de cuisine convivial et festif.

**Prochaines dates : 2 avril poisson / 18 juin viande / 24 sept. dessert / 19 sept. les 4 thèmes.** Inscription obligatoire (Nathalie Lacroix - 06 80 92 58 36)-  
**Spectateurs bienvenus !**

Dans la continuité du renouvellement de notre identité visuelle, la municipalité a le plaisir de vous proposer la nouvelle formule de votre magazine d'informations «En bref». Nous espérons qu'elle vous apportera entière satisfaction.

## ÉVÉNEMENTS



**Mercredi 4 février - semaine de la maternelle**  
Les parents d'élèves assistent pendant une heure à la classe.



**Mercredi 4 février**  
Réunion de l'ensemble des référents et assistants de quartier.

## INFORMATIONS

### MAIRIE



### Ecole du Bourg : inscription et portes ouvertes

Les parents d'élèves et l'équipe enseignante de l'école maternelle accueilleront les parents des futurs jeunes élèves **le samedi 7 mars de 10h à 12h**. Au programme : visite de l'école et échanges avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves. Depuis le 23 février, l'admission des élèves pour la rentrée 2015 se fait **sur rendez-vous les lundis de 16h45 à 17h45**. Peuvent être admis à l'école les élèves nés à partir de 2012.

Prendre rendez-vous au 04 78 35 26 48 / 06 60 84 36 87 de préférence après 16h. Vous devez fournir :

- le certificat de préinscription (délivré par la mairie)
- le livret de famille ou acte de naissance
- le carnet de santé (avec les vaccinations à jour)
- le certificat de radiation (si l'enfant a déjà été scolarisé)
- un acte judiciaire éventuellement si garde partagée de l'enfant
- le livret scolaire.

**François BERNE** Directeur

### Nouveau à Saint-Didier - ECO2 JARDIN



Evolution et entretien écologique de votre jardin maîtrise de votre budget en faveur de la biodiversité.

Laurent CROSMARY - 80 rue Victor Hugo  
06 08 72 62 38 - [www.eco2jardin.fr](http://www.eco2jardin.fr)

### Ouverture au public de la piscine de la base aérienne

Afin de resserrer encore les liens forts qui unissent la base aérienne à son environnement proche, **la piscine de la base s'ouvre aux habitants des communes partenaires**. La piscine sera ouverte **tous les**

**dimanches matin** à compter du 1<sup>er</sup> mars, de 9h30 à 12h30, hormis durant les vacances scolaires. L'accès à l'établissement sera libre, après avoir pris connaissance des règles de sécurité et avoir réglé une cotisation d'adhésion au club sportif et artistique de la base aérienne (30€ par adulte, 20€ pour le premier enfant et 15€ pour les suivants, valable un an). Infos et bulletin d'adhésion : [csa.natation.ba942@gmail.com](mailto:csa.natation.ba942@gmail.com)

### Les permanences

Des permanences gratuites et confidentielles vous sont proposées en mairie. Elles sont accessibles sur rendez-vous à l'accueil de la mairie.

- > **Avocate conseil : samedi 21 mars de 9h à 12h.**
- > **Conseil Emploi : jeudi 12 mars de 10h à 12h.**

### Le SIGERLY

Le SIGERLY, syndicat d'énergies auquel votre commune adhère, lance sa première enquête publique sur la qualité de la distribution et de la fourniture d'électricité.

Propriétaire des réseaux de distribution publique d'électricité pour 56 communes de la région lyonnaise qui lui ont transféré la compétence, le syndicat a une double mission : améliorer la qualité du service public de l'électricité et garantir les droits de chaque habitant en matière de distribution et de fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente.

Dans cette optique, le SIGER-

LY lance du 3 février au 25 mai 2015, une enquête de satisfaction auprès de l'ensemble des usagers de l'électricité de son territoire.

En effet, l'avis des consommateurs est essentiel pour appréhender le plus justement possible les conditions de fourniture d'électricité et connaître la perception de chacun vis-à-vis de la qualité de réseaux électriques. Quelques minutes suffisent pour participer. Rendez-vous sur le site du syndicat [www.sigerly.fr](http://www.sigerly.fr)

ou flasher avec votre smartphone ce QR Code .



### Amicale des sapeurs-pompiers

Tous les membres de l'amicale des sapeurs-pompiers volontaires de St Cyr/St Didier vous remercient de l'accueil fait à vos domiciles lors de la présentation du calendrier annuel en fin d'année passée. Début 2015 a vu la nomination au grade de capitaine du lieutenant Stéphane COMBES, adjoint du chef de caserne, lors d'une cérémonie présidée par les maires des 2 communes. Sapeur-pompier volontaire depuis 32 ans et père de famille, il a gravité les échelons régulièrement et s'investit au plan local comme départemental tout en poursuivant sa carrière professionnelle. Pour tous renseignements sur les sapeurs-pompiers volontaires, contacter : soit le chef de caserne, le commandant Jean BALDACCHINO - 06 10 32 19 88, soit les équipes de garde tous les samedis après-midi à partir de 14h à la caserne.



## LE TRAVAIL DES

## COMMISSIONS



### COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Extinction de l'éclairage public : un projet en débat au prochain Conseil municipal.** Sur proposition de la Commission Développement Durable, le Conseil municipal sera invité à se prononcer sur le projet d'extinction de l'éclairage public de la commune entre 1h et 5h du matin. Cette extinction concernerait l'ensemble des voies sauf l'axe principal (av. Pasteur, République, Ampère et Jean Jaurès) et l'avenue du Castellard jusqu'au Centre Laurent Bonnevey. Ce projet répond à 3 objectifs :

- **Préserver l'environnement.** Réduire les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune et la flore.
  - **Réduire la facture d'électricité** et générer des économies budgétaires permettant d'investir dans des matériels plus performants.
  - **Répondre aux exigences des lois Grenelle** et aux objectifs de réduction des consommations d'énergie ainsi qu'aux émissions de gaz à effet de serre.
- Nous vous invitons à donner votre avis soit auprès des référents de quartier soit directement à la mairie - [courrier@stdidier.com](mailto:courrier@stdidier.com).**



### COMMISSION FLEURISSEMENT

Dans le cadre du **Congrès Lyon Roses 2015**, la commune proposera de nombreuses activités :

- La rose en mots...** : 27/05 à 20h30 au CLB - Conférence «De Rosa Gallica aux roses modernes», Claude DENINGER
- La rose en écrits...** : du 23 au 27/05 au CLB Poèmes sur la rose par Les Amis de la Bibliothèque, Textes sur la rose - Atelier d'écriture - Anthologie sur la rose
- La rose en images...** : du 23 au 27/05 au CLB - Exposition photo / peinture -



**Une réunion publique sera organisée en avril pour répondre à toutes les préoccupations des riverains sur ce sujet.**



**Dans le cadre du renouvellement du parc automobile municipal** et dans une souci de préservation de l'environnement, la mairie a fait le choix de remplacer le véhicule de la police municipale par une Zoé électrique.



### Projet de classe : Soyons solidaires !

La classe de CM1 de l'école Fromente Saint François a choisi de relever le Défi Récyclum pour être solidaire avec les écoliers africains.

Tout au long de l'année, nous devons relever 6 défis qui visent à sensibiliser les gens au recyclage des ampoules usagées, afin de préserver les ressources naturelles de notre planète et d'amener l'électricité dans des écoles du Bénin, du Togo et du Burkina Faso.

D'une part, une ampoule est recyclable à plus de 90%. Certaines substances sont rares voire dangereuses. En ne les recyclant pas, nous risquons d'épuiser les ressources naturelles et même de détruire notre planète. D'autre part, cette électricité permettra aux enfants d'aller plus longtemps à l'école, surtout l'hiver, d'installer un ordinateur et d'alphabétiser les adultes le soir. Vous aussi, vous pouvez nous aider à «changer des vies avec l'économie d'énergie» en déposant vos ampoules usagées dans une Lumi'Box. La plus proche de chez vous se trouve au Petit Casino de Saint-Didier-au-Mont-d'Or. Mais vous pouvez aussi les apporter dans les grands magasins partenaires ou à la déchetterie. On compte sur vous !

Les élèves de CM1



### COMMISSION CULTURE

**Pensez à renouveler votre carte culture pour 2015.**

**Prix : 5€** / permet de bénéficier du tarif réduit. Disponible en mairie et à la billetterie des spectacles



### COMMISSION SPORTS

**La citation du mois** «En compétition, il y a toujours un premier et un dernier, mais

l'important est de ne pas être le second de soi-même», *Luis Fernandez (footballeur, entraîneur)*

**20 juin 2015** : les associations sportives de la commune se mobilisent et vous proposent un **challenge sportif**, en famille, entre amis. Suivi de la troisième mi-temps, organisée par toutes les associations, dans le cadre de la **Fête des associations**. + d'informations prochainement

## DOSSIER

# LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, UN ENJEU MAJEUR



Conforter la sécurité routière est un objectif majeur de la municipalité qui s'emploie, sous des formes diverses, à concrétiser cet engagement. L'éducation, la prévention, l'amélioration des équipements routiers, la pose d'une signalétique appropriée, mais aussi le recours dosé à la sanction, telles sont les multiples manifestations d'une volonté politique sans faille au service de la sécurité des déplacements de nos concitoyens.

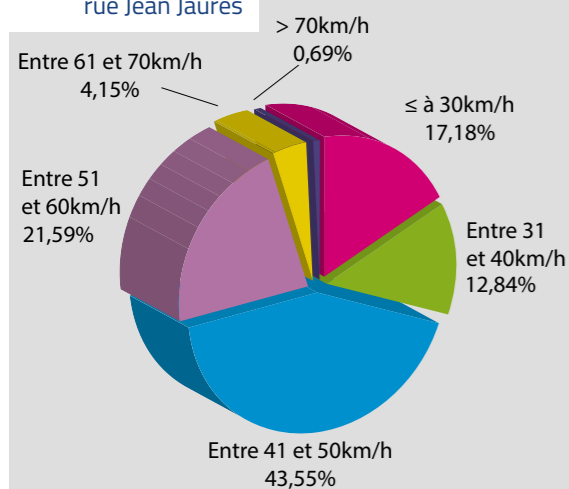
■ La Commune est traversée par de nombreuses voitures au quotidien. Les axes les plus empruntés sont les routes de Limonest, de Champagne, et les avenues Pasteur et Ampère.

Afin de limiter la vitesse, la Commune a mis en place divers aménagements pour accroître la sécurité. Citons à titre d'exemples :

- plateaux traversant rue de la République et avenue Pasteur,
- dos d'âne chemin Ferrand,
- espaces protégés piétons, chemin des Combes et chemin de la Chevrotière,
- sécurisation de la rue Commandant Israël avec un alternat (peinture et signalétique en cours de finition) avec la création de quelques places de stationnement,
- sécurisation du bas de la rue Commandant Israël avec mise en place d'un sens unique.



Contrôle de vitesse (limitée à 50 km/h)  
Radar pédagogique  
rue Jean Jaurès



■ Une étude est actuellement en cours pour aménager l'entrée Nord du village. Elle prendra en compte la sécurisation de la rue de la Résistance, et l'aménagement d'une zone de rencontre associant voitures, piétons et cyclistes. Il s'agit d'un projet de campagne qui intègre plus globalement le réaménagement du centre village afin que celui-ci retrouve sa fonction de «lieu de rencontre» et ne soit plus perçu comme un axe à traverser pour rejoindre Lyon ou Champagne.

### Radar pédagogique

■ En plus d'être source d'informations, cet outil est aussi pédagogique : il responsabilise les automobilistes par un autocontrôle. 85% réagissent au radar !

### Radar répressif

■ En collaboration avec la Gendarmerie des contrôles radar sont très régulièrement effectués sur la commune. De plus, les policiers municipaux sont désormais équipés pour effectuer eux-mêmes des contrôles de vitesse, ce qu'ils ne manqueront pas de faire.

### Code piétons

■ Les 2 policiers municipaux sont mobilisés tous les matins et après-midi aux entrées des écoles afin de sécuriser l'arrivée et la sortie des enfants.

#### Où traverser ?

Les droits des piétons en traversée de chaussée ont été clarifiés par décret en 2010. Désormais, lorsqu'un piéton s'engage ou manifeste de façon claire l'intention de s'engager dans la traversée d'une chaussée, les véhicules doivent lui céder le passage et, si besoin, s'arrêter. Dans une zone de rencontre ou sur une aire piétonne, le piéton qui chemine est déclaré, une fois pour toutes, prioritaire.

Pour rappel, un plateau traversant est de fait une zone 30 et priorité piéton.

Bien sûr, le piéton reste soumis au respect des règles qui le concernent. Nous vous rappelons les articles principaux :

■ Si le comportement est en cause dans 9 accidents sur 10, l'environnement l'est aussi dans 1 cas sur 3. La Commune améliore cet environnement par la signalisation, l'aménagement de la voirie et la prévention. Elle peut également agir par le biais de politiques plus globales : l'urbanisme et les déplacements.



- S'il existe un passage pour piétons à moins de 50 mètres, vous devez l'utiliser.
- S'il n'existe pas de passage, vous devez traverser selon un axe perpendiculaire à la chaussée.
- Aux intersections à proximité desquelles il n'existe pas de passage pour piétons, vous devez traverser la chaussée

■ "65 % des accidents de piétons se produisent à moins de 50 m d'un passage qui leur est réservé"

- en prolongement du trottoir (pas de traversée en diagonale).
- Vous ne devez traverser qu'après vous être assuré de pouvoir le faire «sans risque, en fonction de la visibilité, de la distance et de la vitesse des véhicules».
- Lorsque la traversée de la chaussée est réglée par un feu de signalisation, vous ne devez vous engager que lorsque le feu est au vert pour les piétons.



■ La sécurité au quotidien, c'est aussi la capacité de chacun à faire preuve de civisme : ne pas stationner sur les trottoirs, laisser passer les personnes engagées sur un passage piéton, mais aussi rentrer sa poubelle pour laisser le trottoir libre...

■ Une solution : les transports en commun. Un groupe de réflexion intercommunal (Ecully, Collonges, St Cyr, Champagne, St Didier, Poleymieux, Lyon 9) travaille actuellement en collaboration avec le Sytral pour un projet d'aménagement pour rejoindre le plus aisément possible le pôle de la Gare de Vaise (Bus 2-20-71-22-23-84). Un cahier des charges est en cours de rédaction en vue d'un appel d'offres pour désigner un bureau d'étude chargé de la faisabilité du projet.

D'autre part, le groupe de réflexion met en avant la pertinence du développement de liaison entre Poleymieux et Ecully par tronçon. Enfin, suite à notre demande, le Sytral mettra prochainement en ligne sur l'appli OnlyMoov, le nombre de places restantes aux P1 P2 de la gare de Vaise.

### Des actions auprès des plus jeunes

■ Les enfants sont peu nombreux à avoir de «mauvaises» habitudes sur la route. Aussi, nous centrons nos actions envers ce public, plus réceptif à nos messages et prescripteurs auprès de leur entourage.

#### La Quinzaine de la sécurité routière pour petits et grands

Du 18 au 30 mai se déroulera la Quinzaine de la sécurité routière. Plusieurs opérations seront organisées dans les écoles afin de sensibiliser les enfants sur différents aspects de la sécurité routière. Dans ce cadre, les seniors se verront proposer une remise à niveau du code de la route. Informations et programme complet dans l'édition du mois de mai.

## RENCONTRE

### AVEC FRANCOIS BERNE

### DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DU BOURG



Nous lui laissons la prunelle de nos yeux tous les matins, et tous les soirs nous retrouvons nos chers enfants grandis, toujours plus curieux, et avec quelques mots de vocabulaire en prime ! François BERNE, lui-même père de deux enfants, accompagne les élèves de la maternelle au CE1 dans leur scolarité et leur apprentissage de la vie, en tant que Maître en Petite Section et Directeur de l'école.



Diplômé de l'IUFM de Lyon en 1999, François BERNE a commencé sa carrière d'enseignant... au Sénégal ! Dans le cadre d'un service civil, il enseigne dans une école franco-sénégalaise où il développe une sensibilité auprès d'élèves en difficulté, sensibilité qu'il gardera par la suite. Et la suite justement le ramène à Lyon en 2001, à l'école de la Gare d'Eau. Dans ce quartier de

En 2007, François BERNE arrive à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, où il prend le poste de Directeur et de maître de la Petite Section.

En tant que Directeur, il est responsable du fonctionnement de l'école. Il s'occupe des tâches administratives (gestion du budget, du personnel, répartition des élèves dans les classes, suivi des projets, ...). Il définit et fait appliquer la politique pédagogique de l'école. Enfin, il est l'interface entre l'école et tous les partenaires extérieurs (élus, parents d'élèves, Inspection de l'Éducation Nationale...).

«Toute est une relation de confiance avec les parents, qui

attendent beaucoup de nous, l'équipe éducative, les élus... Nous travaillons ensemble dans une ambiance constructive». Pour remplir toutes ses missions, François BERNE est déchargé de sa classe les jeudis.

Tous les 2 ans l'école monte un spectacle. A chaque fois, il s'agit d'un vrai challenge et pour y arriver François BERNE implique toute l'équipe. Chacun apporte sa pierre à l'édifice. Son plus beau souvenir : le projet cirque en 2008. Peut être parce que c'était son premier projet à Saint-Didier... Cette année ce sont «les 4 saisons» qui seront à l'honneur lors du spectacle de l'école le 29 mai.

Lyon 9<sup>ème</sup>, où la mixité sociale est très présente, son approche des enfants en difficulté lui permet de leur venir en aide.



François BERNE et son équipe s'impliquent aussi dans un projet qui lui tient à cœur depuis longtemps, et qui ravit tous les parents :

**l'apprentissage du vélo avec les enfants de Grande Section.**

Et pourquoi le vélo vous demandez-vous ? «Parce que les enfants savaient souvent déjà nager, mais n'étaient pas forcément à l'aise avec le vélo», remarque le maître d'école. Et chaque année, les enfants partent pendant une journée bucolique faire du vélo tous ensemble, accompagnés de leur Maître, bien évidemment !

## VIE

### ASSOCIATIVE



### Généalogie

Sauf exception, les réunions du groupe généalogie ont lieu le premier mardi du mois à 20h à la salle de la Petite Lyre (derrière la Salle des Fêtes). Période de juin à septembre.

Prochaine date : mardi 3 mars avec pour thème la lecture d'actes anciens.

### Amicale des Classes en 9

L'Assemblée générale aura lieu le mardi 10 mars à 20h, salles des associations, rue de la chèvre. Cotisations, rapport moral et financier et préparation de la manifestation du 7 juin.

### Amicale des Classes en 7

L'Assemblée générale aura lieu le vendredi 27 mars à 20h30, salle des associations afin d'établir le programme des rencontres de cette année. Verre de l'amitié à l'issue de la réunion. Nous comptons sur votre présence.

### Les amis de la Bibliothèque

PRINTEMPS DE LA ROSE  
L'association fête la rose dans le cadre de la grande programmation «La Rose dans tous ses états» et invite tous les Désidériens à y participer, en écrivant un poème : sujet La Rose.  
Informations détaillées auprès de Bernadette TRAPADOUX - 04 78 35 63 24

La Vie en Couleurs



### La Vie en Couleurs et Vivre Saint-Fortunat

Les 2 associations, aidées par les Commissions Communales du Patrimoine

et de l'Environnement organisent la 5<sup>ème</sup> Journée Communale pour l'Environnement le samedi 28 mars à 14h.

Le projet 2015 est de renouveler le nettoyage (abords, façade et intérieur) de la Tour des Templiers afin de mettre en valeur cet édifice remarquable qui depuis 800 ans veille sur le quartier du vieux Saint-Didier. Nous invitons tous les bénévoles à se joindre à nous pour l'entretien de ce symbole de notre patrimoine, situé sur le site protégé de Fromente. Venir avec son matériel. Rendez-vous devant le portail principal. Contacts : Simone BASSINOT et Bernard COQUET 06 14 13 65 44.

### La Vie en Couleurs

Grande manifestation régionale du GROUPE PHOTO avec le Salon Monts d'Or Photos les 7 et 8 mars au CLB.

Le groupe «Balades et randonnées» vous propose pour ce mois de mars :  
En journée entière : Jeudi 12 - Sortie «raquettes» la destination dépendra de l'enneigement. Jeudi 26 - Circuit près de Pommiers. Repas en auberge. Organisateur Robert Jury.

En demi-journées : Jeudis 5 et 17 ainsi que samedi 28, balades à la périphérie du Mont d'Or.

Info : Claude BASSET 06 63 69 15 90 / Suzanne PETRINI - 04 78 35 96 02 / Claude VERMAERE - 06 70 83 21 89 / lavieencouleursstdidier@gmail.com  
http://lavieencouleurs.blog4ever.com

### Ouest Lyonnais Basket



Des vins A.O.C de toute la France viennent faire la fête autour d'un fameux plateau de fromages. Après Saveurs des Terroirs de novembre à Limonest, l'OLB organise la 2<sup>e</sup> édition d'un salon des vins,

fromages et charcuterie, les samedi 28 et dimanche 29 mars, au Centre Laurent Bonneval : VIGNE ET PATURAGE

Le dimanche 29 mars, de 14h30 à 16h, Joseph VIOLA, Meilleur Ouvrier de France, dédicacera son premier livre de cuisine «Recettes et Confidences». Tout au long du week-end, vous pourrez également vous procurer ses délicieuses Tartes à la Praline et son emblématique Pâté en croûte (Champion du Monde en 2009). Entrée gratuite, dégustations, restauration (mâchon lyonnais), tombola. Venez nombreux le samedi 28 et le dimanche 29 mars de 10h à 18h et nous prouverons aux palais les plus exigeants que fromage et vin font décidément bon ménage !

### Club Loiselet

A vos agendas :

Repas annuel du Club dimanche 1<sup>er</sup> mars à 12h - Salle des Fêtes.

Cercle de lecture

- Mardi 3 mars à 14h - Club Loiselet.

Rencontre avec l'écrivain Monsieur CAILLAT : présentation et dédicace de son livre «Les contes Laoye».

Cinéma au Club Loiselet - Mardi 10 mars «Les Amazones» théâtre Comédie - Mardi 24 mars «Jappeloup» film avec Guillaume Canet.

Atelier de danses (modern Jazz) ouvert à tous - Mardi 17 mars de 13h45 à 15h45 - Salle de Danse du CLB.

Le Club Loiselet toujours : gym, danse, informatique, sorties culturelles, lecture, jeux de société.

### Association Philatélique Ouest Lyonnais



Nos réunions (adultes et enfants) ont lieu le 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 18h à 20h à la salle Ennat Léger, où nous accueillons les collectionneurs (chevronnés et débutants) philatélistes, cartophiles et autres.

Prochaine manifestation : dimanche 10 mai - Salon toutes collections (particuliers et professionnels) et exposition scolaire (participation de l'école Saint Fortunat) de 9h à 18h, entrée gratuite. Espace Mont d'Or, chemin des anciennes vignes à Champagne au Mont d'Or.

Contact : 04 78 48 85 42  
andre.degranges@wanadoo.fr

## Salon Monts d'Or Photos 7 et 8 mars 2015 au CLB

Objectif «Faire rêver les yeux»

Le Salon Monts d'Or PHOTOS se veut le rendez-vous de tous les photographes et passionnés de photographie. Son objectif est de faire partager la vision de photographes amateurs ou professionnels, de favoriser des rencontres, des échanges avec le public et aussi de promouvoir la photo. 32 auteurs-photographes issus de diverses régions de France ont été sélectionnés par un jury composé de photographes professionnels et d'experts. Tous les styles de photographies seront présents : portraits, reportages, milieu urbain, architecture, photo abstraite, nature, paysages, photo sous-marine, macrophotographie, .... L'invité d'honneur est Nicolas Rigaud photographe-ethnologue. Il présente une série de grands tirages réalisés en Papouasie indonésienne.

**Le concours photo, l'annonce des résultats ainsi que la remise des nombreux lots offerts par les sponsors aura lieu le dimanche 8 mars à 17h. Un véritable studio pour une initiation au portrait samedi et dimanche de 15h à 17h. Vous pourrez venir au SALON pour vous faire photographier comme dans les studios «Harcourt» ou apprendre comment jouer avec les éclairages ou comment diriger un modèle. Il sera même possible de post-traiter les photos en noir et blanc. N'oubliez pas votre appareil photo et une clé USB. Un quizz «Photographes du XX<sup>ème</sup> siècle» vous sera aussi proposé.**  
<http://salonmontsdorphotos.wix.com/2015>  
et sur Facebook : Salon Monts d'Or Photos

salonmontsdorphotos@gmail.com

Organisateurs : Associations la Vie en couleurs et Vivre Saint-Fortunat en partenariat avec la commune de Saint-Didier.



## Saint-Didier Loisirs



Le programme complet des activités : randonnées, visites et découvertes, bridge, danse, cyclisme, cuisine, lecture, est sur notre site internet : <http://www.saintdidierloisirs.fr>. A noter en particulier le **concert** ouvert à tous qui sera donné par **l'Ensemble de saxophones du Conservatoire de Lyon le mardi 7 avril à 20h45**, au CLB. Ce concert sera donné au profit de l'Hôpital de la Fougeraie. Pré-inscription 12€ sur le site de Saint-Didier Loisirs. **Contact** : Thierry Morel - [thierrymorel69370@orange.fr](mailto:thierrymorel69370@orange.fr)

## Grandir

Grandir organise une **chasse aux œufs frais le dimanche 29 mars** à Giverdy. Participation : 3€ par enfant. Venez nombreux ! Plus d'informations courant mars sur notre site [www.grandirasaintdidier.fr](http://www.grandirasaintdidier.fr).



## Cyclistes !

Envie de rouler dans une ambiance sympathique et dynamique en dehors de tout esprit de compétition ? Rejoignez «Monts d'Or Vélo» le nouveau club cycliste intercommunal St Cyr - St Didier. Ouvert à toutes les pratiques (route, VTT, VAE\*, TANDEM...), pour les débutants ou les experts, le MOV propose des sorties hebdomadaires par groupes de niveaux le mardi, jeudi, dimanche. Des circuits sur plusieurs jours seront aussi proposés. **Renseignements** : [montsdorvelo@outlook.fr](mailto:montsdorvelo@outlook.fr) 06 21 87 54 58  
*\*Vélo avec assistance électrique*

## Les Amis de l'Orgue

A vos agendas : **lundi 23 mars à 20h30** à l'église - **Conférence «L'amour et le beau»**, par Jean-Dominique ABRELL (organiste). Suivie le **jeudi 26 mars à 20h30** à l'église d'un **concert de BACH** illustrant la conférence avec de larges extraits des «préludes de Chorals de l'autographe de Leipzig» (testament de JS BACH). A l'orgue : Jean-Dominique ABRELL.

## FNACA

A l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la Fnaca Saint-Didier-au-Mont-d'Or une **exposition sur la Guerre d'Algérie** validée par l'Education Nationale aura lieu à la salle des fêtes du **mardi 17 mars au vendredi 20 mars**. Des historiens expliqueront aux jeunes et à tous les Désidériens qui le souhaitent les différentes phases de ce conflit. La **commémoration** du 43<sup>ème</sup> anniversaire du **Cessez le Feu en Algérie** du 19 mars 1962 aura lieu le **samedi 21 mars à 11h** devant le Monument aux Morts de la commune. Merci de venir très nombreux au titre du Devoir de Mémoire .

## Deux Salons Un rendez-vous

La Vaisselle des Chefs



Dressez votre table comme des Chefs

Chefs étoilés et Bouchons Lyonnais vendent leur vaisselle, verrerie, couverts, linge de table, argenterie et cuivres, petit mobilier, vasques et seaux, ustensiles de cuisine... Des objets chargés d'histoire, accessibles pour quelques euros ou dizaines d'euros. [www.lavaisselledeschefs.com](http://www.lavaisselledeschefs.com)

Le MIAM d'Idées en Bulles



Plaisirs gourmands et déco d'été.

Deux jours pour dénicher des idées autour des lieux culinaires et festifs de la maison, cuisine, terrasse, jardin. Déco design, coin broc et vintage, textiles, ustensiles de cuisine, planchas, épicerie fine, ateliers, dégustations... [www.idees-en-bulles.com](http://www.idees-en-bulles.com)  
Au CLB **samedi 21 mars de 10h à 19h - Dimanche 22 mars de 10h à 18h**  
Entrée : 3.50 € - offerte aux enfants

Hôtel de Ville

34, av. de la République - BP 59  
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Tél. : 04 78 35 85 25 - [www.mairie-saintdidieraumontdor.fr](http://www.mairie-saintdidieraumontdor.fr)



Le trait d'union  
entre ville et campagne